

posent à de cruels réveils. Oh ! ce cas ne sera pas celui du peuple italien. Il est parti pour cette guerre, pour « sa » guerre, avec la notion la plus claire de ses intérêts. On lui a dit, et il a parfaitement compris, qu'il ne faisait pas une guerre de magnificence ni une guerre de principes, qu'il se battait pour lui-même et non pour le voisin.

Il ne faudrait pas en conclure, toutefois, que l'Italie fût restée indifférente aux attentats dont le monde civilisé est témoin depuis bientôt deux ans. Rien ne serait plus injuste, rien ne serait plus faux. Le sort de la Belgique a soulevé l'indignation de l'opinion publique. Lorsque les armées allemandes marchaient sur Paris, l'Italie était dans l'angoisse, et la victoire de la Marne, qui arrêtait l'invasion, la soulageait d'une anxiété cruelle. L'Italie est bien loin d'être insensible au bon droit : mais elle répugne à faire de la justice et du droit pur les maîtres absolus de sa politique. Elle n'est nullement incapable d'enthousiasme et de générosité. Mais elle ne veut pas être généreuse à ses dépens. Elle est réfractaire au sacrifice. En sorte que cet Etat, fondé sur le principe des nationalités, qui a bénéficié jadis de l'engouement qu'excitait la cause des peuples, se refuse lui-même, — et très franchement, — à servir ce principe sans examen, à défendre cette